

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de SAVERNE
COMMUNE DE DOSENHEIM-SUR-ZINSEL
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 15

Nombre de conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 11

SEANCE du 2 avril 2025

Sous la présidence de M. Fabrice ENSMINGER, Maire,

Présents :

M. Cédric MARCHAL, Mme Valérie KLEIN, M. Didier CARMAUX, Mme Heidi GRAN, adjoints au maire, Mme Claudine KISTER, M. Claude FUCHS, Mme Audrey EPPINGER, M. Edgar GING, Mme Elodie WEBER, M. Thierry MULLER, conseillers municipaux.

Absents :

Mme Patricia REBMANN qui a donné pouvoir à Mme Elodie WEBER
M. Gérald EISENECKER qui a donné pouvoir à M. Cédric MARCHAL
Mme Catherine HAEFFNER qui a donné pouvoir à Mme Claudine KISTER

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation de la séance du 20.03.2025**
- 2. Comptes de gestion 2024 – Comptes administratifs 2024**
- 3. Fiscalité directe locale : taux des 3 taxes**
- 4. Budgets primitifs 2025**

Le Maire ouvre la séance à 18h30
Secrétaire de séance : Valérie KLEIN

2025-04-02 § 1. Approbation de la séance du 20 mars 2025

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2025 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2025.

2025-04-02 § 2. Comptes de gestion 2024 – Comptes administratifs 2024

Après avoir pris connaissance du compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur **l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal déclare que **les comptes de gestion** dressés pour l'exercice 2024 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, **n'appellent ni observation ni réserve de sa part.**

M. le Maire s'étant retiré de la séance, M. Cédric MARCHAL, 1^{er} adjoint au maire, assume la présidence de celle-ci.

Après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, les membres présents délibèrent sur le **compte administratif de l'exercice 2025**, dressé par le Maire, M. Fabrice ENSMINGER, et qui peut se résumer comme suit :

Libellés	Dépenses 2024 Réalisées	Recettes 2024 Réalisées	Excédent / Déficit 2024
BUDGET PRINCIPAL			
Fonctionnement	768 334,49 €	908 312,00 €	139 977,51 €
Investissement	1 737 241,05 €	1 922 380,04 €	185 138,99 €
		Solde	325 116,50 €
BUDGET ANNEXE Z.A.			
Fonctionnement	377 413,43 €	377 413,43 €	- €
Investissement	360 088,43 €	629 348,49 €	269 260,06 €
		Solde	269 260,06 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT			
Fonctionnement	321 119,38 €	259 185,83 €	- 61 933,55 €
Investissement		26 833,20 €	26 833,20 €
		Solde	- 35 100,35 €
		Solde général	559 276,21 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Constate, tant pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe, les identités de valeur avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- **Vote le compte administratif à l'unanimité et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

Le Maire regagne la séance et la présidence de l'assemblée.

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Budget Général

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Constatant que le compte administratif présente :

- **un excédent de fonctionnement de 726 027,94 €**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent au 31/12/2024	726 027,94 €
Affectation obligatoire	53 158,21 €
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (Compte 1068)	
Solde disponible affecté comme suit	672 869,73 €
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur (ligne 002))	

2025-04-02 § 3. Fiscalité directe locale : taux des 3 taxes

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

décide de maintenir les taux d'imposition en 2025 :

Taxe foncière bâtie :	29,59 %
Taxe foncière non bâtie :	122.36 %
Taxe d'habitation :	15,54 %

2025-04-02 § 4. Budgets primitifs 2025

a. Budget général

Le Maire présente aux conseillers présents les propositions pour l'établissement du budget primitif de l'exercice 2025.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances, **le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2025 dont la balance générale s'établit comme suit :**

DEPENSES	3 935 496,44 €
Dépenses de fonctionnement	1 655 563,29 €
Dépenses d'investissement	2 279 933,15 €
et Reste à réaliser RAR 438 043,53 €	
RECETTES	3 935 496,44 €
Recettes de fonctionnement	1 655 563,29 €
Recettes d'investissement	2 279 933,15 €
et RAR 551 406,36	

b. Budget Zone Artisanale

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances, **le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2025 du budget annexe Zone artisanale dont la balance générale est la suivante :**

DEPENSES	1 601 761,86 €
Dépenses de fonctionnement	851 673,43 €
Dépenses d'investissement	750 088,43 €
RECETTES	1 651 959,20 €
Recettes de fonctionnement	901 870,77 €
Recettes d'investissement	750 088,43 €

c. Budget Lotissement Le Tilleul

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité le budget primitif 2025 du budget annexe Lotissement Le Tilleul** dont la balance générale est la suivante :

DEPENSES	30 678,20 €
Dépenses de fonctionnement	28 758,20 €
Dépenses d'investissement	1 920,00 €
RECETTES	368 968,46 €
Recettes de fonctionnement	339 997,38 €
Recettes d'investissement	28 971,08 €

d. Budget Lotissement Au grès des Jardins

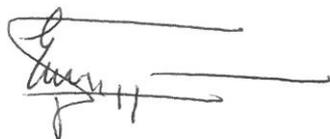
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité le budget primitif 2025 du budget annexe Lotissement Au grès des Jardins** dont la balance générale est la suivante :

DEPENSES	30 000,00 €
Dépenses de fonctionnement	20 000,00 €
Dépenses d'investissement	10 000,00 €
RECETTES	30 000,00 €
Recettes de fonctionnement	20 000,00 €
Recettes d'investissement	10 000,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance à 21h00.

Dossenheim-sur-Zinsel, le 02 avril 2025

Le Maire,
Fabrice ENSMINGER



La secrétaire de séance,
Valérie KLEIN



